

METTRE EN ŒUVRE UN PROJET DE MUTUALISATION INTERCOMMUNALE

Concevoir, préparer et piloter un projet de mutualisation intercommunale

1 JOUR, 7 HEURES

GOUVERNANCE & ORGANISATION
LOCALES

CODE :
GIN06

Objectifs de la formation

Dérouler ou finaliser un projet de mutualisation intercommunal, de la conception à sa mise en œuvre opérationnelle

Détecter et mettre en œuvre les bonnes pratiques pour réussir votre projet et sécuriser son volet RH

Devenir leader du changement auprès des acteurs et des structures organisationnelles

Parmi nos formateurs

- SCIOU Déborah
Consultante,
DS CONSULTING

Public concernés

- Dirigeant d'EPCIU ; Maire et élu local ; Directeur des Ressources Humaines ; Manager ; Chargé de missions ; Chargé de projets intercommunaux

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT

Comprendre les clés du projet de mutualisation intercommunal

- Analyser le contexte réglementaire de la mutualisation : objectifs, délais de réalisation et impacts
- Introduction à la gestion de projets : rôle dans l'organisation, champ d'application et erreurs à éviter
- Cartographier les acteurs clés de la mutualisation : rôles et responsabilités respectives, enjeux d'influence
- Quels sont les impacts de la mutualisation en termes de pouvoir

CAS PRATIQUE A partir d'une étude exposée par le formateur, les stagiaires sont amenés à rédiger une note d'opportunité de mutualisation intercommunale

Réussir la planification du projet, de sa conception à sa mise en place opérationnelle

- Passer en mode projet : la mise en place d'un comité de pilotage, d'un comité technique et de groupes de travail thématiques
- Définir votre stratégie de mutualisation en fixant des objectifs de réussite : anticiper les impacts financiers, organisationnels et juridiques
- Établir les différentes phases du plan d'action du projet à court, moyen et long terme
- Établir ou appliquer le schéma de mutualisation

CAS PRATIQUE Les stagiaires doivent compléter un tableau à 360° pour mesurer les enjeux de chaque étape d'un plan d'action proposé par le formateur

Réussir le volet RH de votre projet de mutualisation

- Comment répartir les tâches avec justesse entre les différents membres de l'équipe : savoir intégrer et exclure des agents pour mener au mieux le projet
- Quels rôles attribuer aux DGS, élus et chefs de service
- Savoir faire appel aux bons acteurs externes
- Gérer les impacts du projet de mutualisation sur les équipes :
- Traiter la question de la différence des statuts
- Comment gérer la motivation
- Créer les conditions favorables à une intégration réussie des collaborateurs
- Comment gérer la transversalité des équipes
- Maîtriser les conséquences de la mutualisation sur les processus de gestion : administratifs, financiers, techniques et managériaux

ATELIER Les stagiaires, répartis en sous-groupes, doivent définir leurs plans de communication pour faire adhérer les différentes cibles internes au projet

Manager au quotidien votre projet de mutualisation

- Plus qu'un projet d'économie d'échelle, un projet aux objectifs managériaux
- Sécuriser la phase préparatoire du projet : analyser les risques managériaux en amont de la mise en œuvre du projet
- Introduire la conduite du changement : gérer la communication délicate auprès et entre les différentes équipes
- Intégrer les bonnes pratiques d'organisation en mode projet :
- Sécuriser les aspects logistiques
- Vous doter d'une méthodologie robuste de suivi de projet
- Bien définir les objets de communication
- Maîtriser les processus de résolution de conflits
- Disposer des clés pour conduire avec efficacité les groupes de travail
- Établir les outils d'évaluation de votre projet de mutualisation : tirer les enseignements des erreurs ou difficultés et mettre en place les actions correctives

ATELIER A l'aide des outils présentés par le formateur, les stagiaires doivent définir une grille d'évaluation de leur projet de mutualisation

Evaluation des acquis et débriefing en plénière

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.